Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 022-212202782-20260708-2026_08_JUI_09-DE

VILLE DE Saint-Brieuc

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 8 juillet 2026 à 18 h 15

Nombre de membres

En exercice : 43

Présents : 36

Ayant donné procuration : 7

Absent : 0

Votants : 43

Date de convocation
2 juillet 2026

Le 8 juillet 2026 à 18 h 15, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en présentiel à l'hôtel de ville, en séance publique, sous la présidence de M. Victor BONNOT, Maire. La séance a été retransmise en direct sur le site internet de la Ville de Saint-Brieuc. Elle est disponible en différé sur ce même site.

Membres présents
Victor BONNOT, Marc PICQUETTE, Catherine LEMAITRE, Boris GUILLOU, Isabelle IMBERT, Raphaël LE MÉHAUTÉ, Lucile MOGLIA, Bernard CROGUENNEC, Jennifer LE DU, Françoise AMOSSÉ-MEVEL, Joëlle CONIN, René SAVIDAN, Laurent LUTSE, Marie-Chantal NACIRI, Annie MILIN, Marie-Hélène REIGNIER, Pascal CONNEN, Laurence COINTOT, Gwennaël TANO, Alain ATLAN, Jérôme GABOREL, Stéphanie BILLON, Saïd BENDARRAZ, Jean-Christophe LE GOT, Caroline DANIEL, Emma POEDRAS, Jules ROOS, Didier LE BUHAN, Blandine CLAESSENS, Stéphane FAVRAIS, Stéphane L'HER, Hervé GUIHARD, Cigdem AKTAS, Aline LE BOËDEC, Henri ALLOY, Pierre-Yves THOMAS.

Absents excusés ayant donné pouvoir
Adil BOUKLATA pouvoir à Lucile MOGLIA
Jean-Charles MINIER pouvoir à Isabelle IMBERT
Marina ANDRÉ pouvoir à Catherine LEMAITRE
Charlotte GIANNOLI pouvoir à Jennifer LE DU
Maxime DUMOULIN pouvoir à Emma POEDRAS
Nadia DRUILLENNEC pouvoir à Hervé GUIHARD
Thibaut LE HINGRAT pouvoir à Didier LE BUHAN

Secrétaire de séance
Emma POEDRAS

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 022-212202782-20260708-2026_08_JUI_09-DE

VILLE DE Saint-Brieuc	**République Française** **Séance du 8 juillet 2026** **Rapporteur : Mme MOGLIA**

Conseil municipal

Délibération

9 - Environnement et transition écologique - Subventions 2026 (fonctionnement et exceptionnelles)

Exposé des motifs

Dans le cadre de son engagement en faveur de la transition écologique, la Ville est appelée à soutenir les actions menées par des associations locales qui œuvrent à valoriser et protéger le patrimoine naturel du territoire.

Il est proposé d'attribuer, au titre de l'exercice 2026, les subventions de fonctionnement et exceptionnelles telles que figurant ci-dessous pour un montant total de 3 600 €.

- **Jardins familiaux**

  Association qui encourage et favorise la pratique du potager pour les Briochins. Elle met en œuvre et fait la promotion de technique de jardinage écoresponsable. Elle sollicite une aide pour des travaux de raccordement et l'achat d'une cuve de récupération d'eau.
  Montant : 800 €

- **Vert le jardin**

  L'association mène un travail considérable à l'échelle de la Ville, de développement et de promotion des jardins et composts partagés. Elle sollicite une aide pour un projet innovant en partenariat avec les Petits débrouillards concernant la mise en œuvre d'îlots de fraîcheur dans les quartiers prioritaires de la Ville.
  Montant : 300 €

- **Sors tes moutons**

  Association qui agit localement : éducation à l'environnement, pratiques agricoles respectueuses (éco-pâturage, plantation de vergers, etc.), participation à des événements locaux, etc. Elle œuvre à l'émergence de production sur la Ville favorisant les circuits courts et fait la promotion de technique de gestion d'espace naturel extensive. Elle sollicite la Ville pour une aide à la réalisation de ses multiples actions. En 2026, elle prévoit entre autres, l'organisation de la 4ème fête de l'agriculture urbaine, la mise en place d'ateliers à but de mobilisation et remobilisation sur des supports agricoles inclusifs (élevage, maraîchage, bricolage, espaces verts), l'organisation de chantier participatif de pâturage itinérant et d'animation d'été, le développement d'action et d'animation sur fond d'éducation populaire et en pied d'immeuble (Ferme d'été sur l'est).
  Montant : 2 500 €

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 022-212202782-20260708-2026_08_JUI_09-DE

Après en avoir délibéré ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la Commission d'attribution des subventions aux associations ;

Vu l'avis de la Commission Permanente ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE l'attribution des subventions de fonctionnement et exceptionnelles suivantes au titre de l'année 2026 :

- Jardins familiaux : 800 € ;
- Vert le jardin : 300€ ;
- Sors tes moutons : 2 500 €.

DIT que les crédits nécessaires, d'un montant total de 3 600 €, sont inscrits au budget principal de la Ville.

Présents : 36	Pouvoirs : 7	Total : 43	Exprimés : 43
Voix Pour : 42	Voix Contre : 1	Abstention : 0	

Vote contre : Pierre-Yves THOMAS

Le Maire	La secrétaire de séance
M. Victor BONNOT	Mme Emma POEDRAS
	